

FROUZINS

La lettre

FÉVRIER 2025

AU PLUS PRÈS DE VOUS.



UN NOUVEAU SERVICE DE RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS À FROUZINS : LA VILLE PREND LES RÊNES !

À Frouzins, une nouvelle ère commence avec l'introduction d'un service de ramassage des encombrants entièrement géré par la Ville. Jusqu'à présent, cette tâche était assurée par le Muretain Agglo mais suite à son désengagement inattendu, la municipalité prend les choses en main pour offrir un service encore plus efficace et proche des citoyens.

Ce changement marque une étape importante dans la gestion des déchets à Frouzins. La Ville s'engage à améliorer la qualité de vie de ses habitants en facilitant le ramassage des encombrants. Ce nouveau service promet d'être plus réactif et adapté aux besoins spécifiques de la commune.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche globale de développement durable et de responsabilité environnementale. En prenant en charge le ramassage des encombrants, la Ville de Frouzins montre son engagement à réduire l'impact écologique et à promouvoir une gestion responsable des déchets.

Les citoyens sont invités à participer activement à ce nouveau service en contribuant à lutter contre les dépôts sauvages.

Ensemble, nous pouvons faire de Frouzins une ville plus propre et plus verte.

Avec ce nouveau service, Frouzins fait un pas de plus vers un avenir durable et respectueux de l'environnement. La Ville est fière de prendre cette initiative et espère que les habitants apprécieront les améliorations apportées.

Ensemble, faisons de Frouzins un exemple de gestion efficace et responsable des déchets !

Jérôme Laffon,
Maire de Frouzins

AU PLUS PRÈS DE VOUS...



contact@mairie-frouzins.fr
www.mairie-frouzins.fr
@Mairiedefrouzins

Directeur de la publication : Jérôme Laffon
Comité de rédaction : Service communication
Création graphique - Maquette : Terres du Sud
Crédits photos : Ville de Frouzins
Impression : Imprimerie Menard
Distribution : Saudrune diffusion



Ce hors-série est imprimé aux normes
imprim'Vert sur papier PEFC, procédé CTP
avec encres végétales.



www.mairie-frouzins.fr



COLLECTE DES ENCOMBRANTS À FROUZINS

La collecte des encombrants s'effectue une fois par mois **uniquement sur rendez-vous** et sur inscription auprès du secrétariat des Services techniques de Frouzins 05 34 47 06 50 / secretariat.st@mairie-frouzins.fr en indiquant :
Nom - Prénom - Adresse - Numéro de téléphone.



SONT DES ENCOMBRANTS :

Armoires – Mobilier de jardin – Canapés – Cumulus – Fauteuils/Chaises – Ferraille – Gros électroménager – Literie/Sommiers – Planche de bois/palettes – Tondeuse ...



NE SONT PAS DES ENCOMBRANTS :

Les éléments de + de 50kg (comme une bétonnière) – Les éléments de plus de 2m (comme les portiques) – Les déchets verts – Petit électro-ménager (robot, cafetière) – Les gravats (béton, faïence, WC, lavabo, tuiles) – Tas de petits déchets entrant dans le coffre d'une voiture) – Les déchets issus de l'automobile (pneus, huile, éléments de carrosserie) – Déchets toxiques (peinture, phytosanitaires, produits chimiques).

Pour ces déchets, vous pouvez utiliser la déchetterie de Roques.



Les dépôts sauvages d'encombrants sont passibles d'une d'amende au minimum de 68€ pouvant atteindre 1500€.

Ensemble faisons de Frouzins une ville propre !

**Réservez votre collecte au 05 34 47 06 50
ou secretariat.st@mairie-frouzins.fr**